

l'écho de Gex



Journal d'informations municipales



Dossier pages 6 et 7

488^e Fête de l'Oiseau de Gex du 29 mai au 2 juin 2014

Gex en mouvement



**L'extension
de la mairie**

p.5

Zoom sur...



**13^e Festival
« Tôt ou T'Arts »**

p.9

Se divertir à Gex



**Fête de la musique
le 21 juin**

p.11

>>> toute l'info sur
www.ville-gex.fr



**DU
12 AVRIL
AU 4 MAI
2014**

Cette nouvelle édition des

VITRINES DE GEX FÊTENT LE PRINTEMPS

a été marquée par une participation importante des commerçants et par une bonne adhésion des clients. Les animations organisées (tickets gratuits pour le manège) mais également de nombreux bons de réduction chez les commerces participants ont séduit les acheteurs (ces bons sont valables jusqu'au 24 mai dans le commerce où ils ont été gagnés). Merci aux commerçants gexois pour leur implication. L'Association des commerçants Les Vitrites de Gex vous donne rendez-vous pour la Fête de la Musique le samedi 21 juin prochain.



**4
MAI
2014**

LE 10^E VIDE-GRENIERS DE GEX,

organisé par l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille en partenariat avec les commerçants et la mairie de Gex, a connu un vif succès tant par le nombre d'exposants que par celui des visiteurs. C'est sous un soleil radieux que chineurs et promeneurs ont pu trouver l'objet rare ou la pièce manquante à leur collection.

À la demande de Patrice DUNAND, Maire de Gex, M. le Préfet de l'Ain a nommé,

**18
AVRIL
2014**

M. GÉRARD PAOLI, MAIRE HONORAIRE

au titre des fonctions exercées en tant que Maire de Gex de 1995 à 2014. Cette distinction, amplement méritée, est une reconnaissance pour ses plus de 18 années passées au service de la Commune. Que ces quelques lignes viennent en témoignage de notre gratitude pour son action menée pour Gex et sa population.



**8
MAI
2014**

LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA 2^E GUERRE MONDIALE

célébrée devant le monument aux Morts du Mamelon Vert a été empreinte de beaucoup d'émotion et de solennité. En présence de Stéphane DONNOT, Sous-Préfet, Étienne BLANC, Député de la circonscription,

Gérard PAOLI, Conseiller général, Patrice DUNAND, Maire de Gex et des corps constitués, les enfants du conseil municipal des jeunes ont lu différents messages d'hommage. Puis, des anciens combattants ont été décorés de la médaille de l'union fédérale : Marcel MERAL et René DURAFOR (médaille de bronze), Marcel DURAND (médaille d'argent) et Joseph BERLINGHI (médaille de vermeil).



**10-11
MAI
2014**



LE 5^E FESTIVAL DE LA POMD'OR,

organisé par Elfalapom et la MJC de Gex avec le soutien de la commune de Gex, a été magnifique. Plus de 4 000 visiteurs se sont déplacés à l'espace Perdtemps et se sont laissés séduire ou ont participé à de multiples animations : laser game, jeux gonflables, course en sac, tir à la corde, démonstration du fauconnier, spectacle des colporteurs de rêves, joueurs de trollball... Un grand merci aux visiteurs et aux bénévoles pour cette remarquable édition.



Tranquillité vacances : un service pour les Gexois



Fort du succès de l'opération « tranquillité vacances », la mairie de Gex renouvellera en **juillet et août 2014** ce service gratuit pour les Gexois. Vous habitez dans une maison et allez partir en vacances durant cette période. Pensez à prévenir la police municipale de votre départ. Pendant votre absence, les policiers municipaux effectueront des passages réguliers afin de vérifier qu'aucune effraction n'a été commise. **Pour bénéficier de ce service, vous devez impérativement vous rendre à la police municipale afin de remplir une fiche d'inscription.** Les bureaux se situent 107 rue des Terreaux. **Pour tout renseignement, contactez le 04 50 42 63 09.**

Jours et heures d'ouverture :

- > du lundi au vendredi de 8 h à 9 h ;
- > du lundi au jeudi de 17 h à 18 h ;
- > le samedi de 10 h à 11 h.

Sous-Préfecture de Gex : quand venir faire vos démarches ?



Un petit rappel des horaires et jours d'ouverture de la Sous-Préfecture de Gex.

> Service des cartes grises

Lundi et mardi de 8 h 45 à 11 h 45 ;
Jeudi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h ;
Vendredi de 9 h à 14 h.

> Service des permis de conduire

Mêmes horaires que pour les cartes grises excepté le jeudi après-midi où le service est fermé.

> Service des étrangers (titres de séjour, naturalisations)

Accueil sur rendez-vous exclusivement.

Comme la Préfecture et les autres Sous-Préfectures du Département, la Sous-Préfecture de Gex sera exceptionnellement fermée vendredi 30 mai toute la journée. Standard de la Sous-Préfecture : 04 50 41 51 51

Rentrée scolaire 2014 : inscriptions à la cantine



Les dossiers d'inscription seront disponibles en mairie ou sur le site www.ville-gex.fr à partir du 16 juin 2014. N'oubliez pas que seuls les enfants inscrits pourront déjeuner à la cantine. Pour un dépôt complet de dossier en mairie, vous devez être impérativement muni :

- > d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone...);
- > de votre avis d'imposition au titre de l'année 2012 ;
- > d'une copie de la notification de la CAF de moins de 3 mois ;
- > d'un Relevé d'Identité Bancaire en cas de prélèvement automatique ;
- > d'une autorisation de prélèvement dûment remplie.

Pour tout renseignement, contactez la mairie au 04 50 42 63 00.

Un petit rappel : la rentrée des classes, dans les écoles maternelles et élémentaires, aura lieu le **lundi 1^{er} septembre 2014.**

Vacances d'été 2014 à l'Accueil de Loisirs

Il était une fois l'homme.

Du 7 au 25 juillet et du 4 au 27 août.

7 semaines - 7 époques.

Ouvert aux enfants de 3 à 12 ans.

Fermé les jeudi 28 et vendredi 29 août.

Dépôt des dossiers jusqu'au 27 juin 2014.

Pour plus de renseignements, contactez Pascale ou Anne-Gaëlle : 04 50 28 72 03.



LE MOT DU MAIRE



Patrice DUNAND
Maire de Gex

Les diverses commissions municipales sont désormais constituées et le travail se poursuit sur les gros dossiers.

Parmi ceux-ci, celui des rythmes scolaires n'est pas le moindre. Madame MOREL-CASTERAN et Madame COURT, maires adjointes, pilotent, depuis des mois, de nombreuses réunions internes pour mettre en place une organisation qui assurera un service de qualité pour les enfants de nos écoles. Les semaines qui viennent doivent nous permettre de boucler l'embauche d'intervenants qui ne se fait pas sans difficultés.

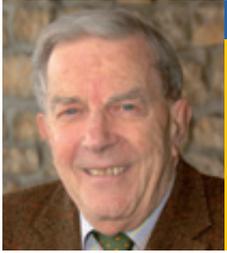
Dans cette période riche en animations dans notre Commune, nous vous invitons à participer pleinement à la fête de l'Oiseau et aux belles manifestations des semaines qui viennent et que nous proposons nos dynamiques associations gexoises portées par de nombreux bénévoles qui se dépensent sans compter pour nous divertir.

À l'approche de l'été, nous vous souhaitons, d'ores et déjà, de bonnes vacances.

Amicalement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous êtes artiste (peintre, sculpteur) et souhaitez vous faire connaître ? **La mairie de Gex met à votre disposition une salle d'exposition appelée « salle l'Expo » située rue du Commerce.** Si vous êtes intéressé(e) par cette proposition, merci de contacter Madame Dominique COURT, première adjointe en charge des affaires culturelles qui vous indiquera les conditions (04 50 42 63 12).



HOMMAGE À :

Monsieur Jean ROCHER, ancien maire-adjoint de Gex, décédé le 24 avril 2014, emporté en quelques jours dans sa quatre-vingt-dixième année. Élu durant trois mandats, il fut maire-adjoint à l'urbanisme de 1995 à 2008. Monsieur PAOLI, Maire honoraire, lui a rendu un hommage mérité et émouvant lors d'une cérémonie réunissant beaucoup de proches à l'église le mercredi 30 avril dernier.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, nous présentons, avec compassion, nos condoléances à son épouse, Dominique, ainsi qu'à Géraldine, Romain et Jean-Cyril, ses enfants.

LES ÉCHOS DU CONSEIL 12 mai 2014

Il est procédé au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2015. Le projet de pose d'un collecteur d'eaux pluviales entre la rue des Usiniers et la rue de l'Oudar est approuvé. Trois demandes de subventions sont acceptées : deux pour le musée des Sapeurs-Pompiers « La Remise » au titre de la réserve parlementaire et de la DETR (dotation territoriale) et une pour l'achat de deux défibrillateurs au foyer des Saints Anges et à la piscine municipale auprès de la réserve parlementaire. Les élus approuvent les règles définissant la commande publique, l'augmentation de capital et la modification des statuts de la SEMCODA, le transfert de bail de location sis place de la Visitation à monsieur MARCAINI-REGNAULT, le nouveau règlement de l'accueil de loisirs « La Buissonnière » ainsi que le règlement régissant les activités périéducatives mises en place à la rentrée prochaine. Madame Sandrine VANEL-NORMANDIN est élue en qualité de déléguée à la Défense. Onze délibérations ont concerné des garanties d'emprunts pour la construction de logements sociaux (programmes « La Baraque », « Les balcons du Mont Blanc », « Château-Gagneur »).

Communauté de Communes du Pays de Gex : les nouveaux élus

Le Conseil Communautaire, le 24 avril 2014, a élu le nouveau Président et 11 Vice-Présidents pour la mandature 2014-2020 :

- Président : **Christophe BOUVIER**
- 1^{er} Vice-Président : **Patrice DUNAND**
Finances et l'administration générale
- 2^e Vice-président : **Vincent SCATTOLIN**
Aménagement de l'espace et PLUi
- 3^e Vice-Président : **Muriel BÉNIER**
Environnement et développement durable
- 4^e Vice-Président : **Daniel RAPHOZ**
Eau et assainissement
- 5^e Vice-Président : **Michel BRULHART**
Patrimoine et gens du voyage
- 6^e Vice-Président : **Isabelle PASSUELLO**
Affaires sociales et santé
- 7^e Vice-Président : **Michel CHANEL**
Gestion et valorisation des déchets
- 8^e Vice-Président : **Jean-Yves LAPEYRERE**
Affaires culturelles, développement touristique et communication
- 9^e Vice-Président : **Jean-François OBEZ**
Transport
- 10^e Vice-Président : **Jean-Claude CHARLIER**
Développement économique, emploi et formation
- 11^e Vice-Président : **Michelle CHENU-DURAFOR**
Logement

Plus d'infos sur : www.ccpge.fr

Les Greniers de Saint-Pierre, c'est pour cette année !

Tous les trois ans, la paroisse de Gex se mobilise massivement pour sa grande fête paroissiale « brocante ». La prochaine édition se déroulera **les 26, 27 et 28 septembre 2014 à l'Espace Perdtemps**. Les bénéfices seront principalement affectés au remplacement de l'orgue de l'église Saint-Pierre de Gex mais aussi au soutien des œuvres caritatives de l'AED (aide à l'église en détresse). Donnez tout ce dont vous n'avez plus besoin : meubles, vaisselle, bibelots, tableaux, gravures, vêtements, bijoux, lampes, électroménager, TV, livres neufs ou d'occasion, albums, CD, DVD, matériel de sport, jouets, objets de collection : timbres, monnaies, disques vinyle, cartes postales, fèves des rois, cartes de téléphone, muselets, etc. Le transport sera assuré pour les objets volumineux. Vous pouvez :

- apporter vos dons au presbytère de Gex, parvis église aux horaires de permanence suivants : le mercredi 10 h à 12 h, le vendredi 16 h à 19 h ou le dimanche après la messe, ou au 160, rue de Genève, le samedi de 9 h à 12 h ;
- rejoindre les équipes de bénévoles pour collecter, trier, nettoyer, réparer, étiqueter, tenir les stands dans une ambiance où amitié et bonne humeur sont garanties.

Pour tout renseignement : Paroisse catholique Saint-Pierre de Gex
Parvis de l'église – 01170 GEX – Tél. 04 50 41 55 60 – www.paroissedegex.org

SORTIR AVEC L'OFFICE DE TOURISME PAYS DE GEX - LA FAUCILLE

LE CENTRE HISTORIQUE DE GEX EN MARCHÉ NORDIQUE

Mardi 8 juillet. Départ : 15 h du chalet d'accueil à Gex (durée 2 h).

LES MYSTÈRES DU CREUX DE L'ENVERS

Vendredi 18 juillet. Départ : 14 h de la Maison de la Réserve Naturelle à la CCPG (1 h) puis transport en véhicules particuliers sur place (durée 3 h).

LE COLOMBY DE GEX PAR LE CREUX DE BRANVEAU

Dimanche 13 juillet. Départ : 9 h devant l'O.T.P.G.F. (retour vers 16 h).

VISITE GUIDÉE DE GEX

Les mardis 1, 15 et 29 juillet. Départ : 15 h depuis l'O.T.P.G.F. (durée 1 h 30).
Visite en anglais : mardi 15 juillet. Départ : 15 h 30 depuis l'O.T.P.G.F. (durée 1 h 30).

Plus d'infos et inscriptions : Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille
Tél. 04 50 41 53 85 – info@paysdegex-lafaucille.com – www.paysdegex-lafaucille.com





L'extension de la mairie est en service

Le 6 mai dernier, les 7 agents municipaux des services techniques et de l'urbanisme ainsi que les adjoints en charge de ces secteurs d'activités ont déménagé dans leurs nouveaux bureaux situés 94 rue de l'Horloge.

En 2008, la mairie a acquis le bâtiment antérieurement occupé par l'étude notariale dans l'objectif d'étendre les services administratifs municipaux dont les locaux sont exigus et sans possibilité d'extension. Les travaux de réhabilitation ont été confiés à l'architecte Pierre Vachetta. Ils ont duré 18 mois pour un coût global de 865 000 € TTC.

Après avoir déconstruit le rez-de-chaussée en béton armé des anciens bureaux, place à la rénovation de la maison existante.

Désormais, l'annexe de la mairie est composée, pour une surface de 200 m², de dix bureaux et d'une salle de réunion, d'une salle de 120 m² dédiée aux archives des services techniques et urbanisme et d'un local technique de 42 m².

Le service de l'urbanisme est installé au rez-de-chaussée et les services techniques occupent le 1^{er} étage, ceux-ci recevant moins de public.

Grâce à l'espace libéré en mairie par le déménagement de ces deux services, une réorganisation des bureaux administratifs au 77, rue de l'horloge est en cours de réalisation permettant aux employés, aux élus comme aux stagiaires accueillis de bénéficier de locaux plus adaptés.

Petit organigramme

Les services techniques :

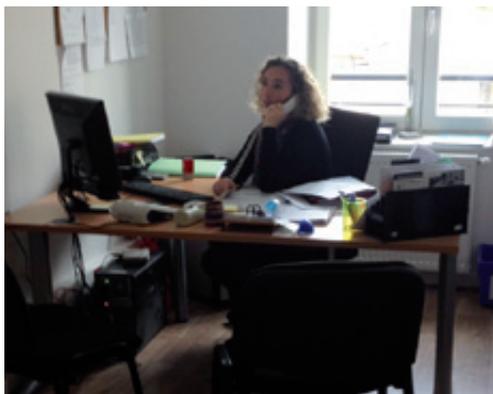
- Christian Pellé, maire adjoint chargé de la voirie, des bâtiments, des espaces verts et de l'environnement
- Virgile Herve, directeur
- Sylvain Misse, directeur adjoint
- Sophie Duriez, secrétaire

➤ **Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**
services.techniques@ville-gex.fr

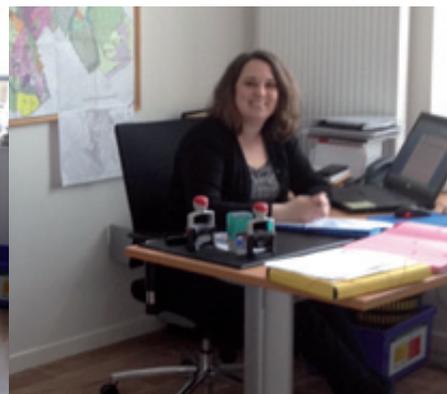
Le service urbanisme :

- Sandrine Vanel-Normandin, maire-adjointe chargée de l'urbanisme et des transports
- Christophe Vigué, responsable
- Amélie Cardinet, instructrice du droit des sols
- Sonia Téguia, agent en charge du contrôle des autorisations du droit des sols
- Nicole Masson, secrétaire

➤ **Horaires d'ouverture au public : le lundi et le mercredi de 14 h à 18 h, le vendredi de 14 h à 17 h.**
urbanisme@ville-gex.fr



Sophie Duriez, chargée du secrétariat et de l'accueil aux services techniques.



Amélie Cardinet, instructrice du service urbanisme.

DÉPLACEMENTS

➤ **Pour faciliter vos déplacements, utilisez la ligne de bus Gex - Divonne - Coppet**



Depuis décembre 2012, la ligne de bus 814 (Gex-Divonne-Coppet) est en service. Cette ligne de bus transfrontalière permet donc de relier les communes de Gex et de Divonne au réseau ferroviaire avec un rabattement sur la gare de Coppet.

Cette ligne, que certains Gexoïses empruntent quotidiennement, s'inscrit parfaitement dans la logique de développement des transports en commun entre le Pays de Gex et la Suisse voisine.

Mais, nombreux sont ceux qui ne connaissent pas encore son existence et qui pourraient l'utiliser pour se rendre notamment au travail dans le canton de Vaud.

À Gex, 3 arrêts de la ligne 814 sont définis : zone de l'Aiglette, avenue Georges Charpak et avenue de la Poste. Un bus circule toutes les heures sur les tranches horaires allant de 6 h 47 à 8 h 47 et de 16 h 47 à 19 h 47 (jusqu'à 18 h 47 le samedi) et une liaison à 8 h 47 et 18 h 47 le dimanche.

Avec un ticket interopérable à 3 € de l'heure ou trois formules d'abonnement à 17 €, 25 € ou 42 €, vous pouvez économiser jusqu'à 50 % de vos coûts de transport comparés à ceux de votre voiture individuelle !

Alors, n'hésitez plus : essayez-le !

Plus d'infos sur : www.bustpn.ch



Du 29 mai au 2 juin 2014

Venez fêter l'Oiseau de Gex !

La fête de l'Oiseau de Gex, organisée par le Comité des Chevaliers de l'Oiseau et la Mairie, est l'événement culturel et festif attendu par tous, petits et grands. Pour cette 488^e édition du 29 mai au 2 juin 2014, vous retrouvez vos rendez-vous traditionnels qui font le succès de cette fête populaire.

➤ Du jeudi soir 29 mai au lundi 2 juin, la fête envahira les rues du centre-ville et/ou l'espace Perdtemps, selon la programmation. Feu d'artifice, fête foraine, élections du Roitelet, de la Reine et du Roi, tir au Saucisson, représentations en plein air par le Groupe Théâtral Gessien et, bien sûr, le grand corso médiéval rythmeront cette édition conduite par la royauté 2014 : Erwan CHATELET – Roitelet, Fanny BERGHE – Reine et Jean-Marie MATRE – Roi.

Merci à tous les bénévoles du Comité des Chevaliers de l'Oiseau, aux associations partenaires et aux nombreux groupes de musique œuvrant pour que d'année en année, la fête soit un succès et ce, dans une ambiance conviviale et familiale.

Une fête chargée d'histoire...

La fête de l'Oiseau est une fête traditionnelle. Chaque année, à la Trinité, et presque sans interruption depuis 1526, le tir à l'oiseau en est le point d'orgue. Les tireurs se réunissent aux Maladières, le samedi

matin, pour tirer au fusil sur un oiseau factice. L'oiseau est sculpté dans du bois dur et décoré de plumes aux couleurs vives. Placé en haut d'un mât, il sert de but aux tireurs. Le plus habile d'entre eux, celui qui arrive à mettre à bas l'oiseau, est déclaré roi. À l'origine le tir se déroulait à l'arc, à l'arbalète et à l'arquebuse. Depuis le XVIII^e siècle, le fusil a détrôné les trois armes anciennes.

Peu à peu, une vraie fête s'est construite autour du tir. À l'origine, les tireurs défilaient autour du roi pour aller tirer l'oiseau sur la place Perdtemps, au son des trompettes et des tambours. Le tir terminé, le roi payait un banquet à la joyeuse troupe des tireurs. Au XIX^e siècle, une fête foraine accompagna le tir : des jeux divers, un mât de cocagne, un tir à l'oie et un bal champêtre attiraient la population de la ville et des villages alentours. Depuis le début des années 1950, un défilé historique, l'élection d'une reine pour accompagner le roi de l'Oiseau et des chars complètent le défilé.

Vous voulez défiler costumé(e) ?

Si les chars sont confectionnés par des associations gexoises ou gessiennes, le défilé historique permet à tous les habitants le souhaitant, de défiler costumés. Les personnes intéressées peuvent venir réserver et emprunter leurs costumes auprès de l'association des Chevaliers de l'Oiseau, qui, à partir de 4 ans, trouveront leur bonheur : petites princesses, belles dames, chevaliers, évêque, moines, paysans. C'est toute une cour qui accompagnera Léonète et Simon de Joinville, la reine 2014 (Fanny BERGHE), le roi de l'Oiseau 2014 (Jean-Marie MATRE) et le Roitelet 2014 (Erwan CHATELET). Costumez-vous et allez à la rencontre des spectateurs. Vous apprécierez d'être les actrices et acteurs du succès du défilé appartenant à l'histoire de votre ville.

Vous pouvez venir retirer les costumes, dont la location est gratuite, au costumier des Chevaliers de l'Oiseau, zone de l'Aiglette, rue de l'Aiglette Nord, à côté du bâtiment des services techniques municipaux, les :

- jeudi 22 mai de 17 h à 18 h 30 ;
- mardi 27 mai de 18 h à 19 h.



Programme de la 488^e édition

DU JEUDI 29 MAI AU LUNDI 2 JUIN
FÊTE FORAINE



VENDREDI 30 MAI

- 19 h 30 ANIMATION DJ** jusqu'à 1 h du matin
- 20 h 30 LA FARCE DU CUVIER**, farce anonyme du moyen âge par le Groupe Théâtral Gessien, place de la Visitation (en cas de pluie à la salle L'Expo)
- 21 h 30 RETRAITE AUX FLAMBEAUX** - Départ de la place Perdttemps jusqu'au rond-point du Patio
- 22 h 30 GRAND FEU D'ARTIFICE AU CENTRE-VILLE**

SAMEDI 31 MAI

- Dès 9 h TIR À L'OISEAU DU ROI 2015** à la carrière des Maladières (route de la Faucille)
- 16 h TIR DU ROITELET ET DE LA ROITELETTE 2015** sous le Préau de Perdttemps (réservé aux enfants du CP au CM2)
- 19 h 30 SPECTACLES DIVERS DE LA MJC** à l'espace Perdttemps
- Dès 22 h Animation DJ** jusqu'à 1 h du matin

DIMANCHE 1^{ER} JUIN

- 10 h 30 AUBADE** au Centre hospitalier du Pays de Gex (Tougin) par la Batterie Fanfare de St Rambert
- 11 h 15 AUBADE** chez la Reine 2014, rue du Commerce à Gex par la Batterie Fanfare de Quetigny
AUBADE chez le Roi 2014, ruelle des Issues par la Batterie Fanfare de St Rambert
- 15 h DÉPART DU GRAND CORSO MÉDIÉVAL** : les Clowns, le Tétras, le Roi et la Reine, la Cour, le char du Roi, le char de la Reine, le char du Roitelet, École de Rugby, la Gexoise, le COS, le Sou des Écoles, les Kakusiens, le FCCG, la MJC et ElfalaPom, la Confrérie du Bleu de Gex, la Jeunesse de Crozet, la Jeunesse de Chevry, la Batterie Fanfare la Gessienne de Gex, l'Harmonie d'Annemasse, Les Savoises-Ries d'Annemasse, Sambaloelek (CH), la Batterie Fanfare de St Rambert (01), la Batterie Fanfare de Quetigny (21)
- 17 h 30 LA FARCE DU CUVIER**, farce anonyme du moyen âge par le Groupe Théâtral Gessien, place de la Visitation (en cas de pluie à la salle L'Expo)
- 19 h 30 SPECTACLE DE COUNTRY** à l'espace Perdttemps
- Dès 20 h BAL** et **ÉLECTION DE LA REINE 2015** animés par **FRED KOHLER**

RAPPELS

La STATIONNEMENT sera INTERDIT :

Vendredi 30 mai de 20 h à minuit :

- > Place Perdttemps depuis le groupe scolaire jusqu'à la rue du Château,
- > Rue de la Fontaine,
- > Rue du Commerce,
- > Rue de Genève,
- > Rue Charles Harent,
- > Rue des Terreaux,
- > Avenue de la Gare,
- > Rue Reverchon,
- > Rue de l'Horloge

La CIRCULATION et le STATIONNEMENT seront INTERDITS :

Dimanche 1^{er} juin de 13 h 30 à 17 h 30 :

- > Chemin du Crêt,
- > Avenue de Perdttemps,
- > Rue de l'Horloge,
- > Rue du Commerce,
- > Rue de Genève,
- > Rue Reverchon,
- > Avenue des Tilleuls,
- > Avenue de la Poste.

▶ FICHE PRATIQUE

Pendant les 4 jours, la fête foraine vous attend à l'espace Perdttemps.

Où acheter le traditionnel pot de l'Oiseau ?
sur le marché et lors du défilé.

Où se renseigner ? www.ville-gex.fr et <http://oiseau-gex.e-monsite.com>



LES NOUVEAUX COMMERCES

➤ **ALYNO CAFÉ**

L'Alyno Café, situé dans le centre commercial des Vertes Campagnes, est ouvert depuis le 9 décembre dernier.

Céline PESENTI, la gérante, était à la fête de la Potinière il y a quelques années, dans les mêmes locaux ! C'est donc un retour avec un nouveau décor chaleureux et accueillant, une terrasse à l'intérieur du centre commercial et une autre prévue à l'extérieur lorsque le temps le permet. Vous pourrez consommer des sandwiches en semaine.

Alyno Café – Centre commercial les Vertes Campagnes – 01170 GEX
Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 20 h.
Tél. 04 50 20 37 58 – pesenti.celin@hotmail.fr



➤ **LE RESTAURANT LA GARE**

Le restaurant La Gare a ouvert le vendredi 25 avril 2014.

Frédéric JAMBON est le chef cuisinier de l'établissement. Ce bourguignon de 32 ans est passé par plusieurs maisons étoilées.

Dans le cadre de l'ancien bâtiment entièrement rénové de la gare de Gex, vous pourrez choisir le menu du jour à 15 euros ou vous laisser tenter par la carte qui propose une cuisine française, traditionnelle, préparée avec des produits frais. L'installation d'une terrasse sur les quais est prévue à l'occasion des beaux jours.

Restaurant la Gare – 154, avenue de la Gare – 01170 GEX
Ouvert du mercredi au dimanche, le midi et le soir.
Tél. 04 50 20 44 02 – reservation@restaurantlagaregex.com
www.restaurantlagaregex.com



➤ **LE RYAD, PIZZÉRIA**

La pizzeria Le Ryad a ouvert le samedi 26 avril 2014.

Donia IDDAR et Jawad MENII en sont les gérants.

Les jeunes gens proposent pizzas, panini avec du pain fait maison, et pâtes fraîches, à consommer sur place ou à emporter. Un service rôtisserie sera également à disposition. Sans oublier les légumes, cuisinés à l'orientale. Vous pouvez suivre l'activité du Ryad sur Facebook.

Le Ryad – ZA de l'Aiglette Sud – 85, rue des Transporteurs
Ouvert du lundi au dimanche de 11 h 30 à 14 h
et de 17 h 30 à 23 h.
Tél. 04 50 28 00 30



➤ **LE FLEURISTE LE ROND POINT FLEURY**

Le fleuriste le Rond Point Fleury a changé d'emplacement depuis juin 2013. Il reste dans le même bâtiment mais ne se trouve plus au rez-de-chaussée mais bien à l'étage accessible depuis l'arrière du bâtiment ! Madame VESVRES-NAEYAERT vous accueillera et vous conseillera dans vos achats fleuris.

Le Rond Point fleury – ZA de l'Aiglette Nord – 01170 GEX
Tél. 04 50 41 65 12

Ouvert :

- **le lundi de 14 h à 19 h**
- **du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h**
- **dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h.**

Tél. 04 50 41 65 12



Zoom sur...



13^e Festival des Arts de la Rue « Tôt ou T'Arts » du 2 au 7 juin 2014



Il n'est jamais trop tard pour vous laisser porter par cet archipel culturel.

Déjà 13 ans que l'Animation de Quartiers de Gex, devenue Centre Socioculturel « Les Libellules », organise le festival des Arts de la Rue. Au fil du temps, le festival, grâce à des troupes de qualité irréprochable et reconnues, a acquis ses lettres de noblesse et fait désormais partie des plus importantes manifestations culturelles gexiennes. Du Fort l'Écluse en passant par Ornex, Versonnex et Peron, Tôt ou T'Arts investit d'autres communes gessiennes.

À Gex, le festival envahira cette année le parc des cèdres le vendredi 6 juin et le samedi 7 juin, les groupes se produiront

le matin dans le marché et dans le quartier Charpak l'après-midi.

Petits et grands, initiés ou curieux, pourront découvrir des artistes locaux, internationaux, hauts en couleur, innovants, déconcertants mais tellement époustouffants, poétiques et magiques.

Sur place vous trouverez de quoi vous restaurer, vous désaltérer et vous amuser ! La culture sera dans les rues de Gex, venez la rencontrer : vous ne serez pas déçus !

Retrouvez le programme complet de l'édition Tôt ou T'Arts 2014 sur : www.totoutarts.net

Organisateur :
Centre Socioculturel « Les Libellules »

Programmation artistique :
Commission Festival - 04 50 28 34 17
Courriel : totoutarts@gmail.com
Sites : cscleslibellules.fr
www.totoutarts.net

Partenaires :
Mairies de Gex, Léaz, Péron, Versonnex, Ornex, Conseil Général de l'Ain, Conseil régional Rhône-Alpes, Communauté de Communes du Pays de Gex, Office de Tourisme du Pays de Gex, MJC, CAF et de nombreux commerçants.

Toutes les animations et tous les spectacles sont GRATUITS.

Buvette et petite restauration seront assurées dans le quartier Charpak.



Solidaires pour
l'AVENIR de GEX



Gex 2014
h&p
humanisme participation

Après les élections municipales, les élections de l'exécutif de la Communauté de Communes du Pays de Gex ont eu lieu le 24 avril dernier. Les délégués communautaires ont validé un schéma bien préparé à l'avance par le Président sortant et laissant peu de place à un véritable débat préalable, dont acte.

Gex conserve la première vice-présidence en charge de l'administration et des finances et je travaillerai avec loyauté avec tous les élus du conseil communautaire.

Les enjeux sont majeurs : l'urbanisme avec notamment le PLU intercommunal, la gestion des déchets, l'eau et l'assainissement, l'économie, la petite enfance, les transports. Ce sont autant de sujets essentiels à la vie quotidienne des Gessiens.

Il s'agira également de mieux faire comprendre à chacun les choix et les enjeux d'une Communauté de Communes qui n'a pas toujours, aux yeux de la population, l'image positive qu'elle mérite.

Dans notre Pays de Gex où la population croît tellement vite, la gestion de notre territoire est d'une importance considérable pour les toutes prochaines années mais aussi pour les générations futures. Nous y travaillerons avec force et conviction.

Patrice DUNAND

L'Assemblée Communautaire du Pays de Gex 2014-2020 : la continuité ? En tous cas un exécutif monocolore.

En 2013, les anciens délégués communautaires ont voté majoritairement pour accorder un siège supplémentaire à toutes les communes dont la population est comprise entre 1 000 à 4 000 habitants. L'Assemblée comprend donc 66 délégués communautaires. Le nouveau mode d'élection de ces délégués avec une représentation proportionnelle en fonction des résultats des municipales a permis une représentation (néanmoins bien maigre) des minorités municipales des grandes communes. Sur 7 délégués de Gex, nous n'avons qu'un siège, celui occupé par Sébastien CHARPENTIER.

Le 24 avril, le premier acte de l'Assemblée était de choisir le Président et les 11 vice-Présidents. Personne n'est dupe, les carottes étaient cuites avant même les 12 défilés devant l'urne. Le Maire de CESSY, dauphin du Président sortant, a dominé son concurrent, le Maire de SERGY (46 voix contre 12, et 8 blancs). Notre Maire a été brillamment élu (53 voix et 13 blancs) premier vice-Président chargé de l'administration et des finances. Nous serons donc bien placés pour réagir si les finances de la Communauté de Communes s'emballent et nos impôts communautaires en même temps.

Si le précédent bureau exécutif de la CCPG présentait une certaine ouverture politique, ce n'est plus le cas dans cette mandature, ce que nous déplorons. La présence d'un représentant de notre liste nous permettra d'avoir enfin accès aux documents, sans attendre d'hypothétiques communications communales.

Nous ne saurons trop vous encourager à assister aux Assemblées Communautaires ouvertes au public, qui sont réunies une fois par mois dans notre cité, rue de Genève. La mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sera une tâche majeure de cette mandature. C'est un sujet que notre groupe va suivre avec la plus grande attention.

**Sébastien CHARPENTIER, Brigitte POUZET,
Jean-Pierre TURIN, Sylvie FORSTMANN,
Michel AMIOTTE
www.solidairesgex2014.fr**

La formalité des élections municipales étant du passé, les affaires reprennent leurs cours.

En ce mois de mai, la question d'actualité est celle des rythmes scolaires et de leur organisation à la rentrée 2014.

Nous regrettons le manque de transparence qui continue à marquer cette mise en place. Des bribes d'informations nous arrivent de ci, de là, par la presse ou communiquées par les parents ou les enseignants. Du côté de la mairie nous avons été amenés à voter un règlement des « activités périéducatives ».

Ce petit document de 6 pages y compris la page de garde, décrit à grand trait les obligations des uns et des autres mais fait l'impasse sur le projet « périéducatif » défini très sommairement par de grands principes généraux. Celui-ci devrait être au centre de nos préoccupations et cela en lien avec le projet éducatif de l'école primaire et maternelle.

Tout au plus apprend-on, je cite : « que les activités seront renouvelées à chaque période de vacances ».

On apprend aussi que les inscriptions pour chaque enfant devront se faire après chaque vacances, soit pour l'année 2014-2015 : 5 fois sans qu'il soit possible de s'inscrire en cours de période.

Cette organisation lourde a tout pour décourager les parents d'y adhérer. On voudrait les empêcher d'y participer que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

Nous espérons donc que les choses vont s'éclaircir et se simplifier d'ici l'automne 2014.

Il serait en effet bien dommage de rater cette mise en place des rythmes scolaires. Ceux-ci mis en place avec le consensus des parents et des enseignants peuvent être une chance de développement harmonieux pour tous les enfants de Gex.

**www.humanismeparticipation.com
Henri REDIER DE LA VILLATTE
www.henriredier.fr
Muriel CHARRE**

Se divertir à Gex



SAISON CULTURELLE

➤ **« SHAREWOOD », MUSIQUE POP, ROCK ET FOLK
AVEC JENNIFER OSTERTAG, CHANT
ET DAVID RICHARD, GUITARE ET PERCUSSIONS
SAMEDI 28 JUIN À 20 H 30 À LA SALLE DES FÊTES**



Sharewood est un duo acoustique originaire de Haute-Savoie proposant un répertoire anglophone de reprises pop-rock allant de Pink aux Cranberries en passant par Alanis Morissette ou Evanescence. Venez partager avec eux leur belle complicité musicale !

Tarifs : 8,10 € ; enfant (3 à 12 ans) : 4,30 € ; « passeport culture jeune » : 3,80 €.

Ouverture des portes : 15 minutes avant le spectacle.

Vente des billets en mairie de Gex, à l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille et sur place en fonction des places disponibles.

Renseignements : 04 50 42 63 00 ou sur www.ville-gex.fr

➤ 7^e CONCOURS DE POÉSIE

Avec le soutien du Printemps des Poètes et de la Mairie de Gex, l'Archipel des Mots organise cette année son 7^e concours de poésie.

Ce concours sera lancé le **vendredi 6 juin** prochain lors de son 7^e anniversaire « Au cœur des arts ».



➤ 2^e NUIT DU CHANT CHORAL

La 2^e Nuit du chant choral aura lieu le 21 juin 2014. Ce marathon choral, unique dans notre région commencera à partir de 20 h dans la Salle Pierre Jaques à Veronnex.

Au programme : présentation des chœurs, invité surprise, chants d'ensemble, petite restauration et beaucoup de bons moments musicaux en perspective !

Renseignements : info@centrepolyphonique.org

À NOTER

Institutionnel

➤ **Mercredi 28 mai : 14 h**

Visite de l'usine de valorisation énergétique de Bellegarde-sur-Valserine

Renseignements : Office de Tourisme de Bellegarde
04 50 48 48 68 ou info@ot-bellegarde01.fr

➤ **Mardi 10 juin : 18 h 30**

Réunion du conseil municipal en salle du conseil

➤ **Mardi 15 juillet : 18 h 30**

Réunion du conseil municipal en salle du conseil

Médical

➤ **Lundi 26 mai : 10 h à 12 h 30 - 15 h 30 à 19 h**

Don du sang à la salle du Vidolet de Cessy ainsi que dans le camion

➤ **Lundi 7 juillet : 14 h 30 à 16 h 30**

Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques. Avenue de la Poste

Cinéma

➤ **Dimanche 13 juillet : 17 h**

Au cinéma Le Patio et dans le cadre de la programmation Royal Opéra : « Manon Lescaut » de Giacomo Puccini ; chef d'orchestre : Antonio Pappano ; metteur en scène : Jonathan Kent

Auditions et concerts à l'École de Musique

➤ **Dimanche 25 mai : 17 h 30**

Concert Martine Buytaert, piano et Claude Régimbald, flûte

➤ **Dimanche 1^{er} juin : 17 h**

Audition de la classe de piano de Maëlle Azzoug

➤ **Du lundi 2 juin au samedi 7 juin :**

« Tôt ou T'Arts » 13^e Festival des arts de la rue organisé par le centre socioculturel « Les Libellules » (voir page 9)

➤ **Samedi 7 juin : 14 h 30**

Audition de la classe de piano de Catherine Nivou

➤ **Samedi 21 juin : 18 h 30 à 20 h**

Fête de la musique. Place de la Visitation

➤ **Dimanche 22 juin : 17 h**

Concert des jeunes talents

Associations / Écoles

➤ **Samedi 24 mai**

10 h à 24 h : Salon intergénérationnel jeux vidéo anciens et actuels organisé par HELP'PING à la salle des fêtes. Entrée gratuite. Renseignements : 07 89 50 92 10 - helping@free.fr

Dès 14 h 30 : Concours « Patrick » organisé par La Pétanque Gessienne à l'espace Perdtemps

➤ **Du jeudi 29 mai au lundi 2 juin**

Fête de l'Oiseau de Gex organisée par les Chevaliers de l'Oiseau (voir pages 6-7)

➤ **Samedi 21 juin : dès 18 h**

Fête de la musique en ville (voir l'encadré)

➤ **Samedi 28 juin**

Dès 14 h : Fête de l'USPG Rugby au stade de Chauvilly

Dès 19 h : Soirée dansante ouverte à tous

➤ FÊTE DE LA MUSIQUE À GEX LE SAMEDI 21 JUIN !

Organisée par le service culturel

PLACE DE LA VISITATION DE 18 H À 23 H 30

18 h à 18 h 30 : Chorale Le Pays de Gex

18 h 30 à 20 h : École de musique de Gex

20 h à 20 h 30 : IPPG

20 h 20 à 20 h 30 : Planètes musique

20 h 30 à 22 h : MJC Zumba – danse

22 h à 23 h 30 : Quartet Gilles Greggio

(jazz fusion - rock)

AVENUE DE LA GARE DE 19 H À 23 H 30

19 h à 20 h : Jazz Big Band

(Maison de la Musique de Divonne)

20 h à 20 h 30 : Batterie Fanfare Gessienne

20 h 30 à 22 h : Les Creatles

(variétés anglo saxonnes 60's)

22 h à 23 h 30 : Septeto Nabori

(musique cubaine, salsa)

PLACE DU PONT DE 20 H 30 À 23 H 30

20 h 30 à 22 h : Balkano Swing

(jazz manouche)

22 h à 23 h 30 : Duo J Y Serve

(variétés françaises et internationales)

ÉGLISE DE GEX

20 h à 20 h 45 : Maîtrise du Pays de Gex

Programme complet : www.ville-gex.fr



Gex pratique

État civil

Nous prions les familles et les proches des petits Ilan RESENDE et Valentin KUMMER de nous excuser pour l'erreur de rubrique concernant leur naissance dans la parution précédente (n° 67).

Naissances

Ilan RESENDE	02.03.2014
Valentin KUMMER	05.03.2014
Lina GAYET de CHASSET	16.03.2014
Axel PILLOT	01.04.2014
Alessio VADALA	16.04.2014
Anaïne GOUBE	24.04.2014

Mariages

Julia KAISER et Jonathan ZEPPA	26.04.2014
Aurélien ZBINDEN et Philippe JAVOY	26.04.2014

Décès

Daniel BUATHIER	02.04.2014
Madeleine SPYSE-LEMAIRE	09.04.2014
René, Roger MAURICE	11.04.2014
Éliane MONARD née NICOD	20.04.2014
Dina, Suzanne, Noëly THOMAS née FOSCHI	28.04.2014

À RETENIR

Les prochains conseils municipaux auront lieu les mardis 10 juin et 15 juillet 2014 à 18 h 30, salle du conseil municipal. La séance est publique et ouverte à tous. Consultez l'ordre du jour sur le site www.ville-gex.fr à la rubrique « conseil municipal ».

Plan canicule

Le CCAS recommande aux aînés, aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le registre « prévention canicule ». Ainsi, en cas de fortes chaleurs prolongées, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au **04 50 42 63 01** ou sur le site de la mairie www.ville-gex.fr. Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettez resteront confidentielles.

Rappel tontes et feux

Afin de respecter la tranquillité publique, la tonte des pelouses et le brûlage à l'air des déchets ne peuvent se faire librement. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec des engins pouvant occasionner une gêne sonore pour le voisinage (tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies, perceuses...) **sont autorisés uniquement** :

À RETENIR

- > les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;
- > les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- > les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le brûlage à l'air des déchets verts ou ménagers est **strictement interdit**.

Rendez-vous à la déchetterie la plus proche (Versonnex).
Horaires d'ouverture ci-contre ou sur le site www.ccp.g.fr

Permanences des élus

> **Patrice DUNAND, Maire**
Personnel, Sécurité et Administration
Sur rendez-vous

> **Dominique COURT, 1^{er} Adjoint**
Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous : Mercredi : 16 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 11 h 30

> **Christian PELLÉ, 2^e Adjoint**
Travaux, Voirie, Espaces verts
et Environnement
Permanence : Mardi : 9 h à 10 h 30
Jeudi : 9 h à 10 h 30
Sur rendez-vous : Mardi : 10 h 30 à 12 h
Jeudi : 10 h 30 à 12 h

> **Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3^e Adjointe**
Urbanisme et Transport
Sur rendez-vous : Mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h à 12 h

> **Daniel ROBBEZ, 4^e Adjoint**
Associations et Sports
Sur rendez-vous : Mardi : 17 h 30 à 19 h 30

> **Hélène MOREL-CASTERAN, 5^e Adjointe**
Affaires scolaires
Sur rendez-vous : Mardi : 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

> **Benoît CRUYENNINCK, 6^e Adjoint**
Tourisme et Développement économique
Permanence : Lundi : 9 h 30 à 11 h
Sur rendez-vous : Lundi : 11 h à 12 h

> **Monique MOISAN, 7^e Adjointe**
Affaires sociales
Sur rendez-vous : Lundi : 9 h à 11 h 30
Jeudi : 9 h à 11 h 30

> **Jérémy VENARRE, 8^e Adjoint**
Communication et Valorisation du patrimoine
Sur rendez-vous : Mardi : 18 h 30 à 20 h

> **Véronique GILLET, 9^e Adjointe**
Logement
Sur rendez-vous : Lundi : 15 h à 17 h
Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

Horaires d'ouverture

> **Mairie**
77 rue de l'Horloge - BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00 - Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr - www.ville-gex.fr
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h

> **Bibliothèque municipale**
Lundi, jeudi, vendredi : 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h
Samedi : 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92

Vacances scolaires : mêmes horaires

> **Piscine municipale**
En période scolaire :
Lundi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Mardi : 18 h à 19 h 45
Mercredi : 14 h à 18 h 45
Jeudi : 12 h 30 à 13 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Vendredi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Samedi : 9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
Dimanche : 9 h à 12 h 15

Vacances d'été : du mercredi 2 juillet au dimanche 31 août 2014
Lundi, mardi et vendredi : 14 h à 19 h 15 ;
mercredi et jeudi : 12 h à 19 h 15 ; samedi : 10 h à 17 h 45 ; dimanche : 9 h à 12 h 15
Tél. 04 50 41 66 21

> **Police municipale**
Lundi : 8 h à 9 h
Mardi : 8 h à 9 h
Mercredi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h
Jeudi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h
Samedi : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09

> **Office de Tourisme Gex - La Faucille**
Du lundi au vendredi :
9 h 30 à 12 h - 14 h 30 à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
Tél. 04 50 41 53 85

Éducation

> **Inspection de l'Éducation Nationale**
Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 GEX
Tél. 04 50 40 76 60 - Fax : 04 50 99 71 33

Services administratifs

> **Caisse d'Allocations Familiales**
Cité administrative Simone Veil
62 rue de Genève à ST-GENIS-POUILLY
Tous les mercredis, sans rendez-vous :
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30

> **Conseils juridiques gratuits (CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)**
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit
Tél. 04 50 41 35 86

> **Mutualité Sociale Agricole**
Salle des arcades : 9 h à 12 h
3^e jeudi (sans RV)

> **Point Accueil Solidarité de Gex**
228 avenue des Alpes
Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h
Tél. 04 50 41 54 62

> **RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)**
Salle des arcades
4^e mardi : 10 h à 12 h
(contacter M.TIGNAC 04 74 50 40 68)

> **Service emploi CCPG**
135 rue de Genève
Entretiens sur rendez-vous
Tél. 04 50 42 65 00 - emploi@ccpg.fr
Offres d'emploi sur : www.ccp.g.fr/emploi

Numéros utiles

> **Ramassage des encombrants**
ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86
Collecte à domicile sur rendez-vous

> **Déchetteries du Pays de Gex**
VERSONNEX (CD 15) : 04 50 42 74 74
ST-GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41
PERON (Lotissement du Pré Munny) : 04 50 59 14 64
La déchetterie de Saint-Genis-Pouilly, en travaux depuis le 3 mars, sera à nouveau en service à partir du 23 mai 2014.
Ouverture au public - Horaires d'été
Lundi au vendredi :
8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 18 h
Samedi : 8 h 30 à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h
Fermeture tous les jours fériés

> **N° Vert : 0 800 800 215**
pour le tri, le compostage et les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.
Pour toute autre information :
04 50 99 12 01 ou dechets@cc-pays-de-gex.fr

Numéros d'urgence

> **Pharmacies de garde** : 32 37
> **Médecins de garde** : 15
> **Gendarmerie** : 04 50 41 54 26 ou 17
> **Pompiers** : 18
> **Hôpitaux** :
Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamine-sur-Arve) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74
Saint-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Fore

Vendredi 6 juin et vendredi 4 juillet 2014, place du Jura de 8 h à 18 h

